



SPORT EN FRANCE, LA CHAÎNE DU MOUVEMENT SPORTIF

Appel à projet #MonClub | Production ©2019

Offre de production d'un magazine pour la télévision et les supports numériques

Cette offre est réservée aux fédérations pour leurs clubs

Les demandes des clubs doivent être impérativement faites via leurs fédérations

#MonClub, est un magazine de 6 minutes proposé aux fédérations et groupements membres du Cnosf par Sport en France, la chaîne du mouvement sportif. Le magazine est édité par la société Media365 pour le compte du Comité national olympique et sportif français. Sport en France est diffusée via IP, câble, satellite et plateformes digitales de façon linéaire et non linéaires (vidéo à la demande...).



Demandeurs éligibles

- **Fédérations et groupements membres du Cnosf**

Les demandes des clubs doivent être impérativement faites via leurs fédérations

Description de l'offre :

L'offre comprend la production d'un magazine de télévision de 6 minutes consacré à la découverte d'un club.

Le programme audiovisuel

<p>#MonClub <i>Le magazine pour partager la passion des clubs</i> A travers l'émission #MonClub, d'une durée de 6 minutes, partons chaque jour à la découverte d'un club mais surtout des femmes et des hommes remarquables qui le font vivre avec passion au quotidien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Format : 6 minutes • Diffusion : quotidienne • Mise à l'antenne : septembre 2019 • Producteur exécutif : Media365
<p align="center">Nous vous invitons à découvrir le pilote sur le LSOC Basket-Ball via ce lien</p>	

Production :

- Assurée par la société Media365, producteur exécutif de la chaîne Sport en France.
- Aucune visibilité de marque à but publicitaire ou promotionnel ne sera autorisée.
- **Respecter les conditions suivantes :**

Obligations éditoriales	<ul style="list-style-type: none"> ● Production en lien avec la découverte d'un club affilié à une fédération ou groupement membre du Cnosf. ● Production intemporelle, non datée ● Production commentée en langue française ● Production objective, apolitique (non partisane), respectant l'image, les droits marketing (ambush) et les valeurs du Cnosf et du Mouvement sportif français et international.
Obligations juridiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Production libre de tous droits, comprenant notamment les droits d'exploitation des manifestations (organisateur, fédération internationale, ayant droit, autre), droits d'<u>image des personnes et des lieux de prise de vue, droits d'auteur et d'artiste interprète (musique), droits marketing (marques et partenariats), etc...</u> ● Droits cédés pour une exploitation monde, tout support, existant ou à venir, sans limite de durée. Des pièces justificatives pourront, le cas échéant être demandées, ● Respecter les impératifs législatifs et réglementaires des productions audiovisuelles contrôlées par le CSA, notamment concernant <u>l'affichage de marques, la loi Evin, la protection des mineurs, etc....</u>
Obligations techniques	<ul style="list-style-type: none"> ● Format : Qualité broadcast ou supérieure à Full HD : 1920 x 1080

Tournage :

- Organisé en lien avec le club indiqué par sa fédération.
- Limité au déplacement d'un journaliste reporter d'images (JRI) missionné par Media365 dans la limite d'un jour et d'un déplacement dans la ville de localisation du club. Aucun autre déplacement notamment sur des événements ne sera organisé.
- Chaque tournage sera consacré à un seul club.

Droits :

- Cession de droits de Media365 au Cnosf, exploitation « monde », tout support, sans limite de durée.

Conditions et modalités d'exploitation :

- La production sera proposée en première diffusion sur la chaîne du mouvement sportif Sport en France et ses supports de diffusions. La date de 1ère diffusion sera convenue avec la fédération et le club à la date de la commande.
 - Orange (174) | Bouygues (192) | FREE (190) | SFR (129)
 - www.sportenfrance.com
 - @sport_en_france

- La production sera librement diffusée par le Cnosf et à la fédération et au club bénéficiaires sur :
 - Leurs sites Internet respectifs
 - Leurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube...)
 - Leurs événements
- La production sera proposée gratuitement par le Cnosf sur une plateforme de mise à disposition de contenus à destination des médias.

Une diffusion sur tout autre support devra faire l'objet d'un accord préalable du Cnosf à solliciter à contact@sportenfrance.com

Livrable :

- PAD (prêt à diffuser) de 6 minutes en qualité HD 1920 x 1080, en version française commentée et habillée Sport en France
- Livraison dans un délai d'un mois après la 1ere diffusion sur Sport en France

Financement :

- **Coût total** : 3 000 € HT frais de déplacement inclus base 1 JRI 1 Jour / 1 Ville / 1 club
- **Prise en charge de Sport en France** : 1 000 € HT hors frais de diffusion et de promotion
- **A la charge de la fédération et/ou du club bénéficiaire** : somme forfaitaire de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC (TVA 20 % : 400 €)

Remarque : à partir du 9 octobre 2019 et jusqu'au 29 février 2020, le CNOSF prendra en charge ce forfait selon les conditions suivantes :

- Un épisode par fédération, à raison de 20 épisodes par mois du 1 novembre 2019 au 29 février 2020 (soit 80 épisodes au total).
- Principe suivant appliqué : "les premiers arrivés seront les premiers servis".
- Si votre fédération a déjà bénéficié du dispositif et a déjà engagé des frais, votre fédération bénéficiera d'un avoir de Media365 pour un épisode futur, étant entendu que les conditions initiales s'appliquent à nouveau à partir du deuxième épisode demandé.

Inscription à l'appel à projet :

- Le demandeur est intéressé et souhaite être contacté par Media365 pour recevoir un devis et une proposition de dates de 1^{ère} diffusion : [cliquez ici !](#)
- Référent en charge du dossier : Louis KNUSMANN – mediatisation@cnosf.org

Toute l'équipe de la chaîne du mouvement sportif, **Sport EN France**, est à votre disposition pour toute information dont vous auriez besoin à l'adresse : mediatisation@cnosf.org